

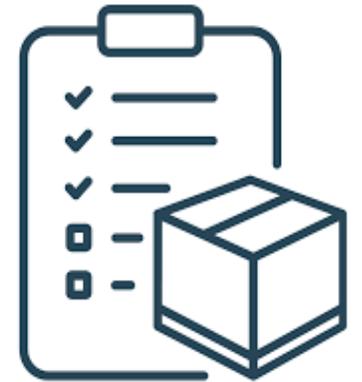
# Rapid Response<sup>MC</sup> de BTNX : création de mini-trousses d'autodépistage à domicile

**On recommande aux organismes de diviser une boîte de 25 tests en mini-trousses de dépistage à domicile pour éviter le gaspillage du matériel.**

- Les trousses de dépistage doivent comprendre l'ensemble du matériel nécessaire pour que chaque participant puisse effectuer des tests pendant 4 semaines.

## **Suivez la méthode suivante pour assembler les trousses de dépistage :**

1. L'organisme doit utiliser les écouvillons de contrôle positifs et négatifs de chaque nouveau lot ou expédition de tests antigéniques rapides aux fins d'assurance de la qualité.
2. Rassemblez toutes les fournitures nécessaires en fonction de la fréquence de dépistage choisie, y compris les écouvillons emballés, les tubes à essai, le matériel de test, les buses avec filtre, les aliquotes préremplies et toute documentation écrite sur le processus de dépistage à domicile. Les tests de la mini-trousse ne doivent être réalisés qu'à partir des aliquotes préremplies. Ne créez pas de mini-trousses en préremplissant les tubes à essai avec une solution tampon.
3. Placez les fournitures dans un sac ziplock ou un autre contenant et étiquetez avec le nom du participant (si vous le souhaitez) et la date de péremption des fournitures utilisées dans la trousse.



## **Remarque sur les documents écrits :**

- On exige des organismes qu'ils s'assurent que les personnes qui devront procéder aux tests à domicile reçoivent un exemplaire (en format électronique ou papier) du [Document d'orientation provincial sur les tests antigéniques au point de service](#).
- Toute personne qui effectue des tests de dépistage à domicile doit également consulter [les ressources de formation sur l'autoprélèvement](#) élaborées par Santé Ontario en collaboration avec Santé publique Ontario, et s'assurer qu'elle dispose des connaissances, des compétences et du discernement nécessaires.